G/SPS/N/THA/232/Add.1



2 mai 2016

Original: anglais

(16-2451) Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Addendum

NOTIFICATION

La communication ci-après, reçue le 29 avril 2016, est distribuée à la demande de la délégation de la <u>Thaïlande</u>.

<u>Projet de Notification du Ministère de la santé publique (MOPH) de ... È.B.: Exigence à l'importation pour les aliments présentant un risque lié à l'encéphalopathie spongiforme bovine</u>

Le projet de notification du Ministère de la santé publique (MOPH) qui a fait l'objet du document G/SPS/N/THA/232 (daté du 2 décembre 2015) a été adopté en tant que Notification du MOPH n° 375 relative à une exigence à l'importation pour les aliments présentant un risque lié à l'encéphalopathie spongiforme bovine. Ce texte a été publié dans le Journal officiel du 22 avril 2016.

Date d'entrée en vigueur: quatre-vingt-dix jours après notification au Journal officiel (21 juillet 2016).

http://www.ratchakitcha.soc.go.th/DATA/PDF/2559/E/093/8.PDF http://members.wto.org/crnattachments/2016/SPS/THA/16_1776_00_x.pdf

Le présent addendum concerne:

[] [X]	Une modification de la date limite pour la présentation des observations La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation
[]	Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié
[]	Le retrait d'une réglementation projetée
[]	Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur
[]	Autres:

Délai prévu pour la présentation des observations: (Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)

[]	Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification
	et/ou (<i>jj/mm/aa</i>): Sans objet

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Point d'information SPS de la Thaïlande Courrier électronique: spsthailand@gmail.com

Texte(s) disponible(s) auprès de: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Point d'information SPS de la Thaïlande Courrier électronique: spsthailand@gmail.com